

Belgium-Brussels: Construction work

OJ S 174/2018 11/09/2018

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Comensia scrl

National registration number: 0403.302.046_27019

Postal address: Rue de Koninck, 40, bte 24

Town: Bruxelles

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Comensia SCRL, rue de Koninck 40 bte 24 à 1080 Bruxelles

E-mail: info@comensia.be

Telephone: +32 25122558

Fax: +32 25116454

Internet address(es):Main address: www.comensia.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: www.comensia.be

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société immobilière de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (Logements sociaux).

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Rénovation des façades (châssis et bardage) et de la toiture

Reference number: COMENSIA-2170-2012-01-02-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Rénovation de façades et toiture du Parc du Peterbos no 16 à 1070 Anderlecht

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 5 215 331,13 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45111100 Demolition work, 45261410 Roof insulation work, 45261420 Waterproofing work, 45262660 Asbestos-removal work, 45262321 Floor-screed works, 45262330 Concrete repair work, 45262650 Cladding works, 45262900 Balcony work, 45320000 Insulation work, 45420000 Joinery and carpentry installation work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Parc du Peterbos no 16 à 1070 Anderlecht

II.2.4. Description of the procurement

Il s'agit de travaux:

- a) d'isolation de l'enveloppe par l'extérieur et de remplacement de menuiseries extérieures;
- b) de refermer les terrasses;
- c) de démolir les cages d'escalier de secours en façades est et ouest;
- d) de créer un nouvel accès vers la cage d'escalier de secours en façade sud en modifiant un appartement;
- e) d'installer un système de ventilation C.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 5 215 331,13 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 580

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Si les clauses techniques prévoient une option obligatoire, les soumissionnaires doivent faire offre pour cette option dans une partie séparée de l'offre, intégrée dans le métré.

Les offres ne présentant pas de prix pour les options obligatoires seront entachées d'une irrégularité substantielle, et seront donc nulles.

Les options obligatoires levées en cours d'exécution de marché seront actées dans un DV5.

Estimatif projet de base: 5.215.331,13 EUR

Estimatif option 1 : 144.651,60 EUR

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17.6.2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document unique de marchés européens) (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>)

Les soumissionnaires annexeront à leur offre

A) respect de l'Art. 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'Art.62 de l'arrêté «passation»:

Le soumissionnaire employant du personnel assujéti à la loi du 27.6.1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'office national de sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres;

B) respect de l'Art. 68 de la loi du 17.6.2016 Art.63 de l'arrêté «passation»:

Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des offres.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF finances;

C) les éventuelles mesures correctrices visées à l'Art. 70 de la loi du 17.6.2016

En application de l'article 39 de l'arrêté «passation» qui dispose que les documents du marchés peuvent élargir le champ d'application de la déclaration sur l'honneur. En remettant son offre, le soumissionnaire:

En signant le DUME, le soumissionnaire:

Déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1) casier judiciaire:

Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.

Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise

Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués;

2) certificat attestant de l'absence de faillite

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

L'offre indique:

1) soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requis;

2) soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre État membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'État membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requis visé à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste;

3) soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2o, de la loi du 20.3.1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux;

4) L'entrepreneur doit faire la preuve de sa capacité à la bonne exécution de la mission par la production:

— d'une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission de rénovation de façade et de placement de menuiseries extérieures répondant aux caractéristiques suivantes:

— avoir porté sur un projet d'un montant total de travaux HTVA équivalent ou supérieur à 2 000 000,00 EUR dans le cadre d'un marché public,

— effectuée sur un immeuble affecté au logement et comportant au minimum 50 unités

La recevabilité des références est soumise à la présentation des informations et/ou documents suivants:

1) une attestation de bonne exécution établie au nom de l'entrepreneur, signée par l'adjudicateur, délivrée postérieurement à la date de réception provisoire des travaux mentionnant la date de réception provisoire des travaux qui doit avoir été accordée après le (date de publication moins 5 ans) et avant la date de réception des offres;

2) ainsi que les documents contenant les informations suivantes:

a) le montant total des travaux HTVA

b) la mention du nombre d'unités concernées

Le soumissionnaire complètera la partie II. A du DUME et y mentionnera les éléments

susmentionnés relatifs à l'agrément. Si des références sont exigées, il complètera le point C 1

a) de la partie IV du DUME

En signant le DUME, le soumissionnaire:

Déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Catégorie D classe 8

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/10/2018 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 26/10/2018 Local time: 10:00

Place:

SCRL Comensia, à l'attention de Mr P. Hargot, Rue de Koninck 40 bte 24, 4e étage à 1080 Bruxelles Tél. +32 025122558 / Fax: +32 025116454 Courrier électronique (e-mail): info@comensia.be.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

1) tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service technique de la société Comensia SCRL.

2) sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire assistera à la visite des lieux obligatoire qui se déroulera le 26.9.2018 ou 3.10.2018 (11:00). Les visites obligatoire sur place sont seulement possible, après inscription sur une liste (tél.+32 025122558 à l'attention de Mad. Beaussart)

3) le délai d'exécution est comptabilisé en jours calendrier.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Bruxelles

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/09/2018